



CENTRALE
CANINE

SOCIETE CENTRALE CANINE

Commission Nationale Education et Activités Cynophiles

MODE DE FONCTIONNEMENT DES DEMANDES

DE CAESC

COMMISSION
NATIONALE
EDUCATION
ET ACTIVITÉS
CYNOPHILES

1° Le CAESC est ouvert à tous les membres des clubs affiliés ou en stage d'affiliation à une SCR pour valoriser plusieurs mois d'apprentissage et faire le point sur les connaissances des propriétaires en matière de législation, droits et devoirs envers les chiens mais également en comportement canin.

L'environnement actuel social et législatif exige des maîtres de plus en plus responsables, des chiens de plus en plus sociables et les connaissances actualisées que nous avons maintenant du « mode de fonctionnement » du chien font porter l'accent du CAESC sur les connaissances en comportement et aptitude du maître à lire son chien et à le contrôler.

2° La participation au CAESC est gratuite.

3° La licence est indispensable pour pouvoir se présenter à un CAESC et participer aux différents stages de la CNEAC.

Si l'adhérent ne se destine pas à la pratique d'une discipline, il fera la demande d'une Licence Education.

4° Le CAESC est obtenu par le couple Maître - Chien. A ce titre, **il devra être repassé en cas d'acquisition d'un autre chien.**

5° L'organisateur aura veillé à en informer les Clubs de sa Régionale ainsi que le CTR en précisant le site et le nom des personnes formant le jury. Une certaine cohésion est nécessaire au sein de la régionale afin de faciliter une entraide entre clubs évitant ainsi des organisations multiples.

6° Pour se présenter au CAESC, le chien doit avoir au **minimum 8 mois**

7° L'organisateur télécharge les documents sur le site de la CNEAC :

- Imprimé de demande d'organisation
- Fiche d'évaluation terrain
- Fiche d'aide à l'évaluation
- Imprimé des reçus
- Les documents aide-moniteur en matière juridique et comportement.

8° Un mois avant la manifestation, l'organisateur adresse **par mail** l'imprimé de demande d'organisation bien renseigné à **corinne.martin12@orange.fr**

L'organisateur recevra alors par mail son numéro d'enregistrement à rappeler lors de tous les échanges relatifs à ce CAESC. La demande sera ensuite mise en ligne sur le site de la CNEAC (comme toutes les demandes de stage).

9° **Sitôt le CAESC effectué, un des membres du Jury expédie rapidement LE TABLEAU EXCEL DES RECUS à caesc@sportscanins.fr . L'envoi DE CE FICHER EXCEL permet ensuite le déblocage informatique CAESC, sans lequel il sera impossible à l'adhérent de participer à un concours.**

10° Préciser sur le fichier des reçus l'adresse d'envoi des diplômes qui seront expédiés suite au CAESC.